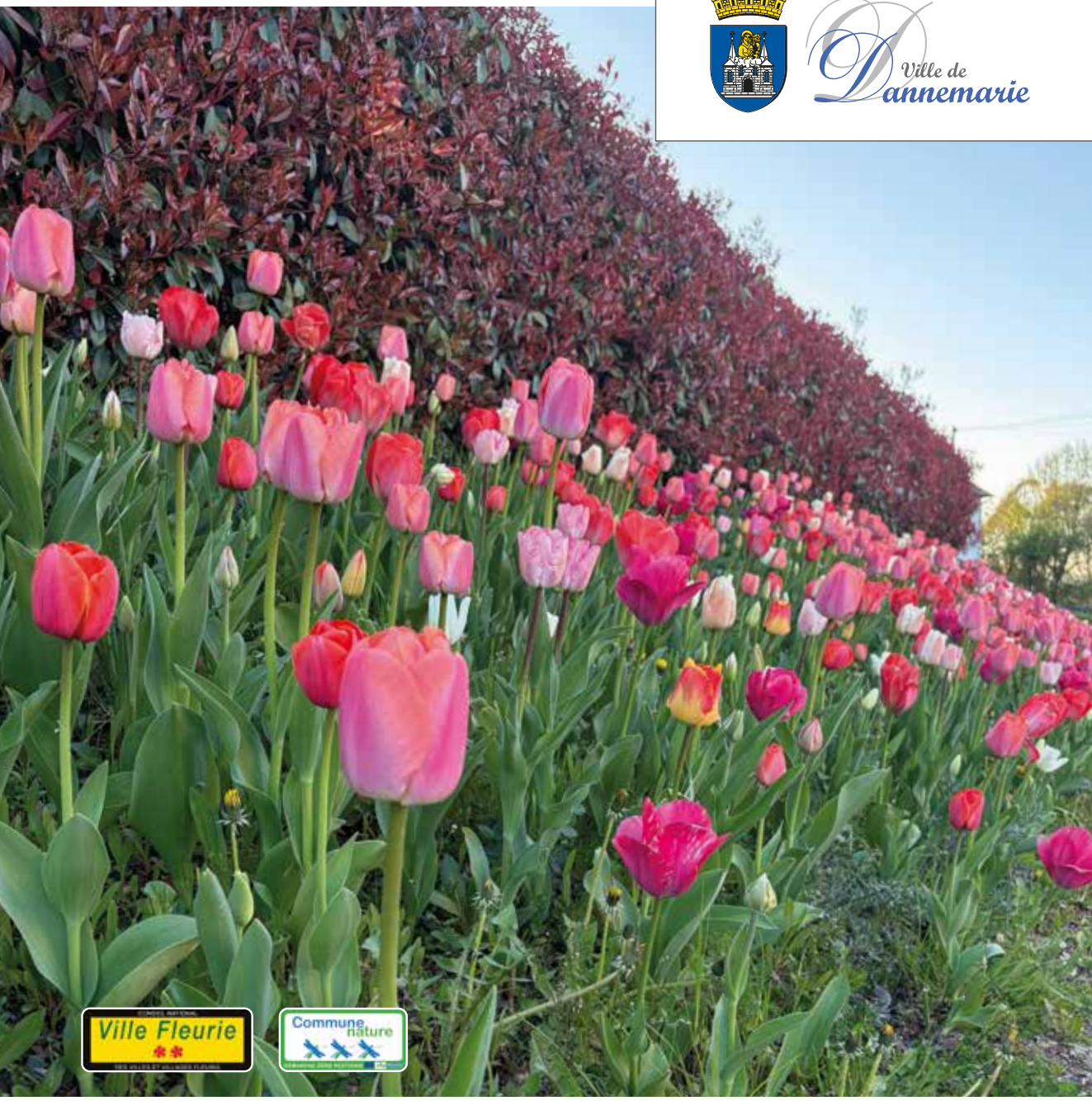
Dannemarie MAG

JUIN 2026

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

Dàmmerkircher Blättla

Ville de Dannemarie



COMMISSIONS MUNICIPALES
Devenez acteur de la vie de Dannemarie !

PREMIER SLOWUP ALSACE SUNDGAU
Dannemarie se mobilise !

FILIÈRE BILINGUE
Ouvrons ensemble la rentrée 2026-2027

EDITO



Chères Dannemariennes,
chers Dannemariens,

Un grand merci pour votre confiance renouvelée envers notre équipe lors des élections municipales du mois de mars, avec 68,5% des suffrages. Ce score, inédit dans l'histoire de notre commune par son ampleur, prouve que l'immense majorité de la population soutient notre vision pour l'avenir de la ville et ce depuis notre première élection en 2020.

Dès les premières semaines de ce nouveau mandat, nous avons mis en place les outils nécessaires au bon fonctionnement de l'équipe municipale : élection du Maire et des Adjoints *(voir p.5)*, désignation des représentants dans les organismes extérieurs (syndicats intercommunaux, associations) et composition des commissions municipales. Fidèles à nos engagements en faveur de la démocratie participative, nous souhaitons poursuivre l'ouverture de ces commissions aux citoyens qui en font la demande et nous lançons dès à présent un appel à candidatures *(voir ci-contre)*.

La première décision importante de ce début de mandature a été l'adoption du budget 2026. Malgré une baisse drastique des dotations de l'Etat (- 70 000€) et une augmentation de nos charges obligatoires comme le gaz, les carburants, les assurances, les cotisations retraite et tous les produits et services touchés par l'inflation (+ 130 000€), nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale. Nous avons interpelé les services de l'Etat sur cette situation qui, si elle devait se renouveler en 2027, mettrait en péril l'équilibre de nos finances, sauf à faire des choix difficiles, avec un impact important sur la qualité du service public.

Que l'Etat nous laisse les moyens de maintenir les services publics de proximité au lieu de nous ponctionner pour compenser ses propres manquements !

Malgré tout, toute l'équipe (agents et élus) est mobilisée pour trouver des solutions d'économies, rechercher le maximum de financements extérieurs, afin de mener à bien les projets d'avenir pour notre commune :

- La rénovation de l'école maternelle toujours en cours, puis l'école élémentaire
- La sécurisation de nos rues avec la réfection de la rue de la Largue et des carrefours dangereux
- La préservation de nos services de proximité et la rénovation de nos bâtiments, notamment la salle polyvalente
- Le développement de l'attractivité de la ville avec les associations et les commerçants

J'en profite pour vous souhaiter un bel été rempli d'animations au sein de notre belle ville et j'espère avoir le plaisir de vous y croiser.

Pour l'équipe,

Votre Maire, Alexandre BERBETT

COMMISSIONS MUNICIPALES : DEVENEZ ACTEUR DE LA VIE DE DANNEMARIE !

La municipalité ouvre ses commissions aux habitants. Une occasion concrète de s'impliquer, de comprendre les projets de la commune et de faire entendre sa voix avant les votes du conseil municipal

Les commissions municipales se réunissent plusieurs fois par an pour examiner les dossiers en cours. Elles ne prennent pas de décisions, mais formulent des avis et des propositions qui alimentent directement les délibérations du conseil. C'est un espace d'échange où la parole des habitants enrichit concrètement les projets communaux.

Toute personne majeure, domiciliée à Dannemarie et inscrite sur la liste électorale peut candidater - à une seule commission ou à plusieurs, selon ses disponibilités et ses centres d'intérêt.

COMMISSIONS OUVERTES AUX HABITANTS

Urbanisme - Cimetière - Finances - Environnement et service public de l'eau - Travaux, infrastructures, agriculture et forêt - Attractivité commerciale, tourisme, fleurissement et cadre de vie - Culture et patrimoine - Communication - Affaires scolaires et jeunesse - Vie associative et animations

POUR CANDIDATER

Envoyez un mail à *mairie@dannemarie.fr* ou présentez-vous à l'accueil de la mairie **avant le 1er septembre 2026**, avec vos coordonnées et les commissions souhaitées.

Les nouveaux membres seront désignés par le conseil municipal au début de l'été.

La municipalité souhaite des commissions représentatives de la diversité des quartiers, des âges et des parcours. N'hésitez pas à franchir le pas !

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville
68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

dannemarie.fr Ville de Dannemarie

Dannemarie MAG | Magazine communal de la ville de Dannemarie | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | **Directeur de la publication** : Alexandre BERBETT | **Comité de rédaction** : Commission communication | **Conception graphique** : KXO Graphisme / kxocgraphisme.com | **Crédits photos** : Mairie de Dannemarie | **Impression** : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | **Gratuit** | Tous droits réservés



PREMIER SLOWUP ALSACE SUNDGAU : DANNEMARIE SE MOBILISE !

Le dimanche 30 août 2026, le Sundgau se transforme en terrain de jeu pour les mobilités douces. Dannemarie sera au cœur de l'événement - et a besoin de vous !

Pour sa première édition, le SlowUp Alsace Sundgau proposera deux boucles de 31,7 km et 14,5 km entièrement réservées aux vélos, trottinettes, rollers et piétons, entre Altkirch et Dannemarie. Une journée sans voiture pour (re)découvrir le territoire à son rythme, en famille ou entre amis.



DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Pour que cette journée soit une réussite, la commune recherche des volontaires pour accueillir le public, orienter les participants, sécuriser les traversées ou prêter main forte sur les stands. Aucune compétence particulière n'est requise : bonne humeur et envie de participer suffisent ! Les bénévoles seront briefés en amont et accompagnés le jour J.

Pour rejoindre l'équipe, inscrivez-vous avant le **15 août 2026** à l'accueil de la mairie ou par mail à *mairie@dannemarie.fr*, en précisant vos coordonnées et vos disponibilités le 30 août.

Ensemble, faisons de ce premier SlowUp une fête populaire réussie pour Dannemarie et tout le territoire !

Dannemarie accueillera une zone festive animée par les associations locales, avec des stands de restauration et des espaces de convivialité au cœur de la ville. Une belle vitrine pour le dynamisme de notre commune.

FILIÈRE BILINGUE : OUVRONS ENSEMBLE LA RENTRÉE 2026-2027

L'école de Dannemarie lance sa campagne d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027. Au cœur de ses parcours, la filière bilingue français-allemand offre aux enfants un environnement d'apprentissage vivant, où deux langues se répondent au quotidien.



Une filière, deux langues, une vraie immersion

Dans le parcours bilingue, l'allemand n'est pas une matière à part : c'est une langue d'enseignement à part entière. Les élèves découvrent les mathématiques, le monde qui les entoure ou les sciences en français comme en allemand, à un rythme adapté à leur âge.

Les bénéfices se construisent dans la durée :

- une mémoire et une concentration sollicitées chaque jour,
- une ouverture culturelle naturelle, dans un territoire frontalier où l'allemand est une langue voisine,
- un atout reconnu pour la suite des études et l'entrée dans la vie active.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Les inscriptions se font directement auprès de l'école, qui répond à toutes les questions des familles.

CONTACT :

Monsieur Daudey, directeur
4 rue des Écoles, 68210 Dannemarie
03 89 25 03 44
ce.0681763X@ac-strasbourg.fr

Pour toute orientation complémentaire, l'accueil de la mairie reste à votre disposition :
mairie@dannemarie.fr

À Dannemarie, accompagner la réussite des plus jeunes, c'est soutenir une école qui ouvre des portes sur l'Alsace, sur le Rhin et bien au-delà.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (NOV. 25 - MARS 26)

25 novembre

- Adoption d'une motion pour l'obligation de probité dans les fonctions d'élu
- Approbation des coupes et programme de travaux 2026 en forêt
- Approbation d'une convention pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public avec l'organisme ALCOME
- Décision modificative n° 3 du budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement à 21 354€ de crédits supplémentaires en dépenses et en recettes
- Décision modificative n°2 du budget annexe de l'eau : diminution de 7500€ au chapitre des immobilisations incorporelles et augmentation de 7500€ au chapitre des immobilisations corporelles
- Conclusion d'un prêt-relais de deux ans pour les travaux de l'école maternelle pour un montant de 481 187,71€ au taux fixe de 3,13% avec la Caisse d'Epargne
- Fixation d'une redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers provisoires d'ENEDIS
- Suppression des postes des ATSEM suite au transfert au syndicat scolaire
- Approbation d'une convention de mise à disposition de personnel administratif (secrétariat et comptabilité) de la Ville de Dannemarie au Syndicat scolaire
- Cession de parcelles rue de la Frégate section 3 n° 663 de 4m² pour 400€, n° 664 de 6m² pour 600€ et n° 665 de 7m² pour 700€

16 décembre

- Approbation du principe d'une délégation de service public pour le service d'alimentation en eau potable et lancement de la procédure
- Approbation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Sud Alsace Largue
- Approbation du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Approbation du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
- Approbation du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif
- Approbation de la révision des statuts de Territoire d'Energie Alsace
- Vote de l'ouverture de crédits d'investissement au budget principal 2026 pour un montant total de 231 834,22€
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 243,40€
- Vote de l'ouverture de crédits d'investissement au budget annexe de l'eau 2026 pour un montant total de 32 625€
- Décision modificative n°3 du budget annexe de l'eau : diminution de 500€ des charges financières, augmentation de 500€ du virement à la section d'investissement, augmentation de 500€ du remboursement du capital des emprunts
- Fixation du montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable en 2026 à 0,0864€ par m³
- Acquisition de parcelles rue de Bâle au prix de 3901€ et constitution de servitudes
- Approbation de la constitution d'une servitude de cour commune rue de Bâle
- Acquisition d'une parcelle au 15 rue du Bassin section 2 n° 517 de 56 ca à titre gratuit

10 février

- Approbation de la Convention Territoriale Globale à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2026-2030
- Adoption d'une motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal
- Adoption d'une motion pour encourager la Collectivité Européenne d'Alsace à déployer un diagnostic départemental pour la lutte contre le frelon asiatique
- Attribution de subventions aux associations pour un montant de 38 220€
- Attribution de subventions aux organismes institutionnels pour 10 000€ au CCAS et pour 560€ aux Œuvres sociales des Pompiers
- Approbation du plan de financement pour l'unité mobile de prévention et de dépistage du cancer du sein du 8 au 11 septembre 2026 qui se monte à 6115,71€ dépenses et à 4586,78€ de subventions
- Approbation du plan de financement des travaux connexes de l'aménagement foncier qui se monte à 200 000€ de dépenses et à 94 438€ de subventions et de la convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace
- Fixation des tarifs 2026 de la redevance d'occupation du domaine public au tarif plafond

21 mars

- Election de Monsieur Alexandre BERBETT comme Maire
- Fixation du nombre d'Adjoints au Maire à cinq
- Election de Nicolas HOLLEVILLE, Evelyne LAKOMIAK, Luc SIMET, Marie-Laure DZIURDZI et Ludovic JORGE DO MARCO comme Adjoints au Maire
- Approbation des délégations du conseil municipal au Maire
- Fixation des indemnités des élus : 55,7% de l'indice 1027 pour le Maire, 21,38% pour le 1er Adjoint, 14,5% pour les autres adjoints, 6% pour les conseillers délégués et application de la majoration de 15% commune bourg-centre
- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- Fixation du nombre des membres du Centre Communal d'Action Sociale à douze
- Elections d'Evelyne LAKOMIAK, Marie-Laure DZIURDZI, Virginie DURIER, Eric DION, Maria HOLSTEIN et Corinne MOLINA comme représentants du conseil municipal au CCAS

31 mars

- Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs
- Désignations des membres des commissions obligatoires
- Désignations des membres des commission thématiques
- Approbation d'un avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Adhésion au dispositif intercommunal de lutte contre le frelon asiatique pour 2026
- Approbation d'une convention d'offre de concours avec la commune de Gommersdorf pour les travaux de réfection d'un trottoir rue de Cernay pour un montant de 8902,30€ HT
- Vote du compte financier unique 2025 du budget annexe de l'eau qui présente un excédent cumulé de fonctionnement de 31 788,70€ et un excédent cumulé d'investissement de 45 906,96€
- Affectation de l'excédent de fonctionnement cumulé 2025 du budget annexe de l'eau en recettes de fonctionnement pour un montant de 31 788,70€
- Fixation de la part communale du prix du service public de l'eau pour 2026 à 0,6335€ / m³
- Vote du budget annexe de l'eau 2026 qui s'équilibre en fonctionnement à 112 077,70€ et se monte en section d'investissement à 102 231,10€ en dépenses et à 118 584,66€ en recettes
- Création d'un grade sur le poste de gestionnaire des salles
- Cession d'une parcelle au 20 place de l'Hôtel de Ville section 3 n° 732 de 3 m² pour 300€

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Une nouvelle page s'ouvre pour Dannemarie

Le **15 mars 2026**, vous avez été nombreux à vous rendre aux urnes : avec un taux de participation de 65,37 %, vous avez montré votre attachement à la vie de notre commune. Merci. Dès le premier tour, la liste conduite par Alexandre Berbett a recueilli **68,55 %** des suffrages exprimés, obtenant 16 des 19 sièges du conseil municipal. La liste conduite par Paul Mumbach a obtenu 31,45 % des voix et 3 sièges.

Le 21 mars, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire le maire et ses adjoints.

Votre équipe municipale



Maire
Alexandre BERBETT

ADJOINTS



1er adjoint
Nicolas HOLLEVILLE
Finances, environnement et eau potable



2e adjointe
Evelyne LAKOMIAK
Affaires familiales, sanitaires et sociales, logements



3e adjoint
Luc SIMET
Travaux, infrastructures, agriculture et forêt



4e adjointe
Marie-Laure DZIURDZI
Commerce, tourisme, fleurissement et attractivité



5e adjoint
Ludovic JORGE DO MARCO
Culture, patrimoine et communication

CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES



Priscillia BIENTZ
Affaires scolaires, CME et jeunesse



Maria HOLSTEIN
Vie associative et événements

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Agnès BARRANCA



Eric DION



Virginie DURIER



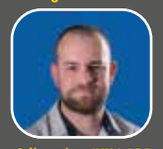
Marion KELLER



Bruno KNECHT



Christine IABERG



Sébastien JUILLARD



Dominique THIEBAUX

GROUPE MINORITAIRE



Hugues DEMICHEL



Corinne MOLINA



Boris VIRON

ORIENTATIONS DU MANDAT

Cette équipe se met au travail avec des priorités claires, au service du quotidien des Dannemariens :

- Prendre soin du cadre de vie : infrastructures, environnement, propreté, fleurissement
- Accompagner les familles et renforcer la solidarité : logement, social, jeunesse, école
- Soutenir le commerce local et l'attractivité de notre centre-ville
- Faire vivre la culture, valoriser notre patrimoine et améliorer la communication avec les habitants
- Poursuivre la dynamique Petites Villes de Demain
- Ces axes ne sont pas figés. Ils se construiront avec vous, au fil des échanges, des rencontres de quartier et de votre participation.

LA TRIBUNE

DU GROUPE MINORITAIRE

Nous souhaitons rappeler aux Dannemariens notre engagement sincère au service de la commune et de ses habitants. Notre volonté est de participer pleinement aux discussions, de contribuer aux décisions et d'apporter une vision à long terme.

Notre rôle est aussi d'offrir un regard différent lorsque cela est nécessaire, de poser des questions et de veiller à la transparence des choix publics.

Nous sommes aujourd'hui trois élus à représenter la minorité. Malgré cela, nous faisons le choix de nous investir dans l'ensemble des commissions afin d'assurer une présence active. Chacun comprendra qu'il est plus simple de se répartir les tâches à 16 qu'à 3.

Dans un esprit d'apaisement, nous appelons à une écoute du Maire, notamment sur l'application de la règle des 1/5, qui pourrait être arrondie au conseiller supérieur pour une représentation plus équilibrée.

NDLR : Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.

AGENDA









Vendredi 19 juin

Cinéma - *Salle de spectacles Le Viaduc - 20h45*
Séance hebdomadaire - Tarif 6 €/4 €

Samedi 20 juin

Fête de la musique de Dannemarie
De 18h à 1h - Parvis de la salle de spectacle du Viaduc - Concerts, ambiance festive, musique pour tous les goûts - Coorganisé par la MJC de Dannemarie, la Ville de Dannemarie, avec la participation de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et de l'École de Musique de la Région de Dannemarie (EMRD).
Entrée gratuite - Buvette et restauration sur place.

Du lundi 22 au dimanche 28 juin

Guinguette de l'EMRD - *École de Musique de la Région de Dannemarie - 16 rue de la Brigade Alsace Lorraine Dannemarie - 18h-21h*
Cycle de soirées musicales animées par les élèves et formations de l'école de musique - Apéritif musical
Entrée libre

Vendredi 26 juin

Cinéma - *Salle de spectacles Le Viaduc - 20h45*
Séance hebdomadaire - Tarif 6 €/4 €

Samedi 27 juin

60 ans du club UCJE - *Salle polyvalente*
Soirée anniversaire avec repas, animations, retour sur l'histoire du club - Réservation sur inscription.

Samedi et dimanche 27-28 juin

Concours interne de gym *(La Dannemarienne)*
Concours Interne - Gymnase de la Dannemarienne, 11 rue de la Gare - Démonstrations des gymnastes des sections Baby-Gym, Éveil, Fédéral A et B.
Contact : Christine Soldermann, 06 99 29 29 12, ladannemarienne@gmail.com.

Lundi 13 juillet

Fête nationale - *Bal tricolore au Lattloch*
Organisé par les Sapeurs-Pompiers et la Ville
Buvette du Racing Club.

Samedi 1er août

Tournoi Jeunes de pré-saison RCD
Tournoi de football de reprise pour les catégories jeunes (U7 à U13) - Stade municipal - 9h-17h
Entrée gratuite pour les spectateurs.

Lundi 10 août

Collecte de sang *(Salle polyvalente)*
Collectes annuelles de l'Amicale - 16h30-19h30.

Samedi et dimanche 5-6, mercredi 9 et samedi et dimanche 12-13 septembre

Fête foraine *(parking du stade)*
Manèges, attractions à sensations, manèges pour enfants, pêche aux canards, stands de tir.

Dimanche 13 septembre

Fête des rues - *Organisée par le HDC-Dissidents avec le soutien de la Ville - Marché aux puces dans toutes les rues du centre-ville - Restauration et buvettes tenues par les associations mobilisées - Animations musicales - 7h-18h - Inscriptions des exposants en amont auprès du HDCD.*

Samedi et dimanche 26-27 septembre

Spectacle Compagnie à Corps Dansé
Salle de spectacles Le Viaduc
Création chorégraphique d'une compagnie locale
Deux représentations : samedi 20h30 et dimanche 17h.

Samedi et dimanche 3-4 octobre

Cavage - *Concours au carré - Club Canin de Dannemarie - Rue du stade Dannemarie*

Samedi et dimanche 3-4 octobre

Salon Les sens de femme
Samedi 13h-19h et dimanche de 10h-18h
Salle polyvalente - 45 exposantes créatives, artistes issues de l'artisanat et du bien-être.
10 conférences – 10 ateliers – 2 spectacles

Samedi et dimanche 3-4 octobre

Exposition Manga *(Médiathèque, Salle de spectacles Le Viaduc) - Organisée par la médiathèque municipale*
Entrée libre.

Mercredi 7 octobre

Film sur l'isolement des seniors - *CCSAL*
Salle de spectacles Le Viaduc - Projection-débat
Organisée par le CCAS

Vendredi 9 octobre

Information et sensibilisation à la santé mentale
Salle de spectacles Le Viaduc - Conférence-débat avec l'association ALSA dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Samedi 10 octobre

Concert Virginie SCHAEFFER
Salle de spectacles Le Viaduc - 20h30

Samedi 10 octobre

Repas paysan - *HDCD*
Local des Dissidents - 6 rue de Cernay
Repas convivial à base de produits du terroir
Réservation conseillée

Les lundis du 17 au 18 octobre

Exposition avicole - *Salle polyvalente*
Ouverture au public 9h-18h
Entrée payante, gratuit pour les enfants
Petite restauration.

Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre

Théâtre KK Strofe - *Salle de spectacles Le Viaduc*
Quatre soirées de théâtre alsacien ou contemporain par la compagnie KK Strofe
Représentations samedi 20h30 et dimanche 17h30
Tarifs : 8€ / 5€.

Samedi et dimanche 17-18 octobre

IGP/FH - **Concours de dressage utilitaire**
Club Canin - IGP (Internationale Gebrauchshund Prüfung, ex-Schutzhund) et pistage FH.
Obéissance et défense - Public bienvenu

Lundi 2 novembre

Collecte de sang *(Salle polyvalente)*
Troisième et dernière collecte de l'année de l'Amicale 16h30-19h30.

Mardi 10 novembre

Super Loto - *20h - Sundgo Radio - Salle polyvalente*
Organisé par l'association Sund-go Networks
Lots habituels : billets pour Europa-Park, smartphone, micro-ondes, paniers garnis - Réservations :
06 77 99 50 57 / arnaud@soundgo-radio.fr

Mercredi 11 novembre

Friture de carpes - *RCD - Repas traditionnel de fin d'année du Racing Club au club-house ou à la Salle polyvalente - A partir de 12h*
Menu carpes frites + accompagnements
Réservation obligatoire.

Samedi et dimanche 14-15 novembre

TAC, théâtre alsacien de cernay
Association du Foyer - Représentations samedi 20h30 et dimanche 17h.

14-15 novembre

Marché aux puces - *Salle polyvalente*
Marché aux puces en salle - Organisé par la MJC
Ouverture au public le dimanche de 8h à 17h.
Réservation de repas disponible auprès de la MJC.

Samedi et dimanche 21-22 novembre

Repas paroissial - *Association St Léonard*
Salle polyvalente - Repas traditionnel de la paroisse Saint-Léonard - Réservation obligatoire auprès du presbytère.



Entretien des haies, arbres

Les plantations en limite du domaine public ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et la chaussée, ni gêner la visibilité au niveau des intersections.

Hauteur en limite de propriété : 2m
Hauteur en bordure de voie publique : 1,5m.

Arrêté du maire 25/2023.

Entretien des terrains privés

Jardins, aménagements et plantations doivent être entretenus pour **maintenir l'hygiène et la salubrité publique.**

Arrêté du maire 25/2023.

Entretien des trottoirs

L'entretien du trottoir devant son habitation est **à la charge de l'habitant** (désherbage sans produits phytosanitaires, balayage, ramassage des feuilles mortes, déneigement).

Arrêté du maire 89/2010.

Horaires de travaux de bricolage et de jardinage

Du lundi au vendredi : 8h-20h.
Le samedi : 8h-12h et 14h-19h.
Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Arrêté du maire 74/2020.

Animaux domestiques

Obligation de ramasser les déjections sur les trottoirs et espaces verts **/ Obligation de tenir en laisse les animaux** lors des promenades sur l'ensemble du ban communal.

Arrêté du maire 82/2015 et article R 633-6 du Code Pénal ; contravention de 2e classe 135€.

Dépôt sauvage de déchets

Toute personne effectuant un dépôt sauvage de déchets sur le territoire communal s'expose à une redevance forfaitaire de **1 000€**, qui peut être **majorée en fonction du coût de retraitement** engagé par la Ville. Si vous devez évacuer des déchets/encombrants, **rendez-vous au centre de tri** ou rapprochez-vous du **service Produits résiduels de la CCSAL**.

Délibération du conseil municipal du 14/12/2021

Animaux errants : procédure à suivre

La mairie a conventionné avec la SPA pour gérer la fourrière communale. C'est donc le vétérinaire de garde de la SPA et son personnel qui se déplacent, et non les vétérinaires du secteur.

Si vous apercevez un animal errant lors des jours et heures ouvrés, contactez la SPA de Mulhouse - Haute Alsace *(03 89 33 19 50)*, **la mairie** *(03 89 25 00 13)*, **police municipale** *(06 07 16 28 66)*. **Les dimanches et jours fériés, il faut appeler la Brigade Verte** *(03 89 08 00 71)* **ou les pompiers** *(18)* qui prendront en charge l'animal.

Rappel des règles autour de l'étang du Lattloch

Arrêté de 2020 :

- Interdiction d'accès à l'étang pour tout type de véhicules sauf ayant-droit ;
- Interdiction du dépôt de détritus ;
- Tenue des chiens en laisse ;
- Interdiction de la baignade et de la navigation ;
- Interdiction de l'accès à l'étang lorsque celui-ci est gelé.
- Interdiction de stationner pour tout type de véhicule y compris les camping-cars et caravanes rue des Lilas, sauf riverains et visiteurs des habitants ;
- Interdiction du camping, feux de camps et barbecue, à l'exception des manifestations des pêcheurs.



FÊTE DE LA MUSIQUE 2026 : LE PARVIS VIBRE LE 20 JUIN !

Le samedi 20 juin, le Parvis du Salle de spectacles Le Viaduc accueille une soirée musicale ouverte à tous, portée par la MJC en partenariat avec la Mairie.

Quatre formations, une scène, et un programme pensé pour toutes les générations.

- La soirée s'ouvrira dès 18h30 avec les **élèves de l'École de Musique de Dannemarie**, qui présenteront leur spectacle d'éveil musical. Les familles pourront ensuite prolonger le moment avec une initiation aux percussions, proposée elle aussi par l'EMRD.
- À 20h, l'**Orchestre d'Harmonie de Dannemarie** investira le parvis pour un set acoustique dans un espace qui lui est dédié, avant de laisser place au **Punch Orchestra** pour un concert jazz en plein air, dans la lumière du soleil couchant.
- La soirée montera encore d'un cran avec **California Roll** et ses reprises rock, puis se terminera par un **karaoké** de clôture ouvert à tous les courageux du micro.

Côté convivialité, buvette, barbecue et crêpes seront au rendez-vous tout au long de la soirée. Un grand merci aux bénévoles, aux musiciens et à tous ceux qui font vivre cet événement.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 20 JUIN
SUR LE PARVIS DU SALLE DE SPECTACLES LE VIADUC
DE 18H À MINUIT !

Entrée libre

Événement organisé par la MJC Dannemarie, en partenariat avec la Mairie de Dannemarie

© kxo GRAPHISME